

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2023



COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2022

Assurances Mutuelles de Picardie – 2 Rue de l'Île Mystérieuse – 80440 BOVES

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances
[www.amp-net .fr](http://www.amp-net.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame BAILLY Laurence	(née le 23/01/1961)	Actuaire	
Monsieur BONTE Pierre	(né le 26/08/1959)	Directeur d'Entreprise	Vice-Président
Madame BOUQUET Isabelle	(née le 04/07/1958)	Avocate Retraitée	Présidente
Monsieur BROUTIN Jean-Claude	(né le 11/11/1945)	Avocat	
Monsieur CAVILLIER Jean-Pierre	(né le 28/02/1952)	Directeur de la Société Retraité	
Madame BODELOT Sylvie	(né le 01/08/1970)	Attachée Commerciale	Représentant du Personnel
Monsieur LETELLIER Patrick	(né le 24/03/1955)	Chef d'Entreprise Retraité	
Monsieur PROUST Hervé	(né le 13/03/1951)	Avocat Retraité	
Monsieur PRUVOT Philippe	(né le 17/12/1960)	Directeur d'Entreprise	
Monsieur SCHNEBLE Xavier	(né le 24/09/1956)	Directeur d'Ecole Retraité	
Monsieur SKOPINSKI Philippe	(né le 21/12/1961)	Courtier de Réassurance Retraité	

COMITE D'AUDIT

Monsieur BONTE Pierre	(né le 26/08/1959)	Président
Madame BAILLY Laurence	(née le 23/01/1961)	Membre
Madame BOUQUET Isabelle	(née le 04/07/1958)	Membre
Monsieur CAVILLIER Jean-Pierre	(né le 28/02/1952)	Membre
Monsieur LETELLIER Patrick	(né le 24/03/1955)	Membre

DIRECTION

Monsieur MARSEILLE Laurent	(né le 24/02/1969)	Directeur Général
-----------------------------------	--------------------	-------------------

COMMISSAIRE AUX COMPTES

GRANT THORTON représenté par Madame MORVAN Katell





Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1 JUIN 2023...	4
L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6
LES PRODUITS.....	6
LES CHARGES.....	9
LES RESULTATS.....	11
BILAN.....	12
SOLVABILITE 2.....	16
PERSPECTIVES.....	17
RESOLUTIONS.....	18
BILAN ACTIF-PASSIF-HORS BILAN.....	17
COMPTE DE RESULTAT : TECHNIQUE et NON TECHNIQUE	21
ETAT DETAILLE DES PLACEMENTS.....	24
ANNEXE AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022.....	30
STATISTIQUES.....	53



Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour être informés de l'activité et des résultats de votre société en 2022, 44-ème exercice. Ensuite, nous soumettrons à votre approbation les comptes arrêtés au 31 Décembre 2022.

La distribution des produits AMP est assurée d'une part, par un réseau de 10 agences intégrées dont 7 sur le seul département de la Somme et d'autre part, par un réseau de 75 courtiers de proximité principalement situés dans la région des Hauts de France et qui commercialise les contrats AMP auprès de leurs clients.

L'année 2022 a été marquée par de fortes tensions au niveau mondial : guerre en Ukraine, crise de l'énergie, ralentissement de la croissance, inflation record, hausse des taux d'intérêt qui ont toutes généré un environnement économique inhabituel avec des marchés financiers affichant des performances très négatives.

Après plus d'une décennie de taux bas, les banques centrales ont dû remonter leur taux d'intérêt pour contrer l'inflation avec pour effet de faire plonger la valorisation des obligations. Et l'indice boursier parisien, le CAC 40, a, pour sa part, fléchi de 9,5%, affichant sa plus mauvaise performance depuis 2018.

Le conflit ukrainien a eu des conséquences économiques très importantes provoquant une forte accélération de l'inflation encore visible aujourd'hui, avec notamment une flambée des prix des hydrocarbures et plus généralement des coûts de l'énergie qui s'est répercutée chez tous nos concitoyens.

Sur l'ensemble des garanties, les évaluations des sinistres ont d'ailleurs intégré les hausses de coûts liées à un niveau élevé d'inflation d'où une augmentation nécessaire des cotisations en 2023.

Pour les AMP, l'exercice 2022 s'est déroulé dans un contexte de concurrence accrue avec pour caractéristiques principales :

- Une baisse du chiffre d'affaires (-4,6%) en ligne avec la projection (-5%) compte tenu du non- renouvellement souhaité des contrats du portefeuille d'un courtier grossiste,
- Une sinistralité importante avec un rapport sinistres/cotisations dégradé à 94% en lien direct avec :
 - ✓ 2 évènements climatiques majeurs pour un montant prévisionnel de 3 016 K€,
 - ✓ Une augmentation de la fréquence des incendies avec 14 sinistres > 100 K€ enregistrés pour 3 642 K€,
 - ✓ De la survenance d'un sinistre automobile grave à 900 K€,
 - ✓ Et de l'actualisation d'une provision relative à un sinistre corporel de survenance 2020 à hauteur de 2 485 K€,
- Une prise en charge importante de nos programmes de réassurance avec un solde en faveur des AMP qui s'élève à 2.726 K€,



- Des frais généraux stables qui traduisent les efforts de l'entreprise à maîtriser les nombreux projets menés,
- Et un résultat financier en hausse par rapport à l'exercice précédent malgré la forte dévalorisation des actifs obligataires.

Avec un résultat après impôt de 129 K€, les AMP renforcent leur solidité financière avec des fonds propres qui atteignent désormais à 20.375 K€ soit 76 % du chiffre d'affaires.

En 2022, les AMP ont également mis en œuvre leur projet d'entreprise structuré autour d'actions concrètes au service du développement de la notoriété locale et de l'attractivité globale des AMP. En octobre 2022, le nouveau site internet des AMP a été mis en ligne. Il a fait l'objet d'une refonte complète intégrant la nouvelle identité visuelle de l'entreprise.

Le site possède désormais un espace sociétaire « particuliers » à travers lequel il est désormais possible d'accéder à ses informations personnelles, ses documents disponibles, ou de demander ses attestations.

Une prise de parole pluri-média couplant une campagne vidéo et des actions de webmarketing a également complété la démarche engagée autour du développement de la notoriété des AMP.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2022 avec un taux de participation élevé de 78% traduisant ainsi la forte implication des administrateurs dans la vie de votre mutuelle. Et afin de toujours mieux répondre à leurs missions, 85% des administrateurs ont suivi au moins une formation en 2022.

Nous tenons également à remercier d'une part, nos courtiers directs pour leur participation active au développement de nos activités commerciales et d'autre part, nos partenaires réassureurs qui accompagnent et soutiennent l'entreprise afin de préserver au mieux le résultat technique.

Le conseil d'administration remercie enfin tous les managers et tous les collaborateurs des AMP pour leur engagement collectif et leur contribution positive dans le fonctionnement au quotidien de la mutuelle.

Je vous propose maintenant d'examiner plus précisément ces chiffres et d'en affecter le résultat.

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les AMP sont une société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances. Elle exerce son activité exclusivement en France en assurances de dommages (incendie, accident et risques divers) et en assurances de personnes (santé individuelle, garantie des accidents de la vie et individuelles accidents).

LES PRODUITS

A- LES COTISATIONS

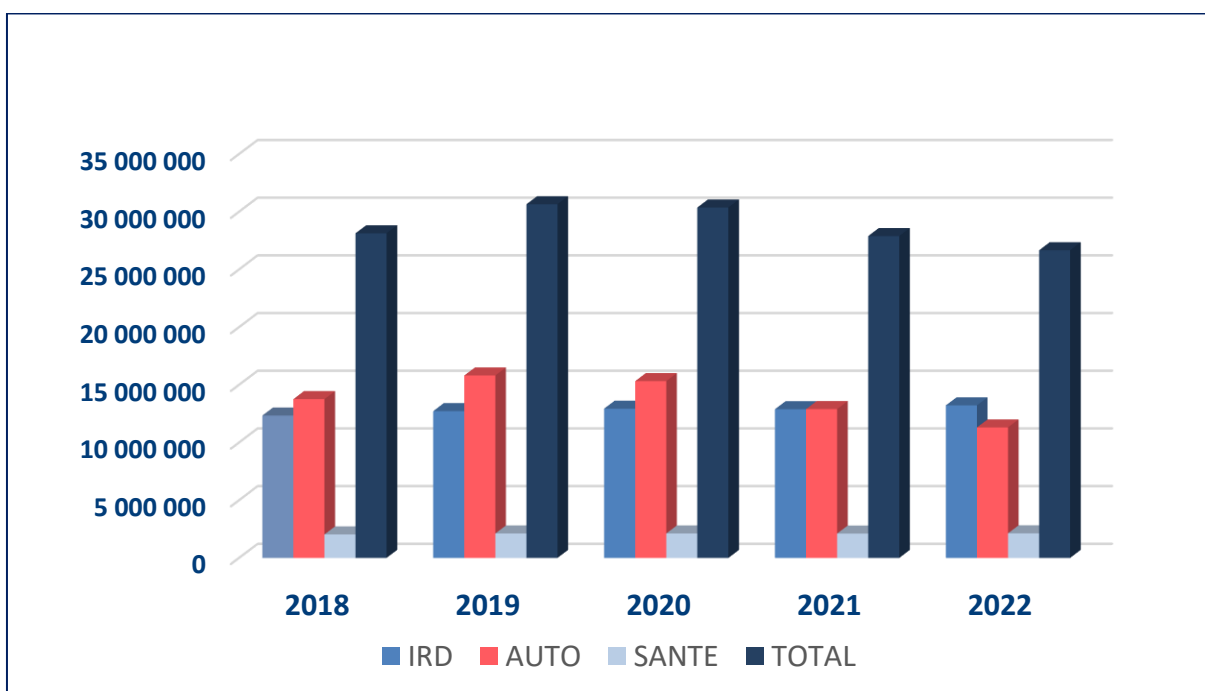
En 2022, les cotisations ont diminué de 4,6 % à 26 636 K€ contre 27 910 K€ en 2021. Cette baisse du chiffre d'affaires est la conséquence directe de la fin de collaboration en production du partenariat avec un courtier grossiste : le non-renouvellement des contrats du portefeuille lors des échéances 2021 a entraîné mécaniquement une absence de chiffre d'affaires pour 2022.

Déduction des primes en provenance d'un courtier grossiste, le chiffre d'affaires des agences AMP et courtiers directs progresse de 2,5%.

L'activité commerciale a été positive sur l'ensemble des branches à l'exception du chiffre d'affaires automobile qui diminue de 12,6 % du fait de l'arrêt des cotisations encaissées en provenance d'un courtier grossiste.

En détail, les cotisations émises évoluent de la manière suivante :

- Les cotisations Multirisques et divers sont en hausse de 2,5% à 13 210 K€,
- Les cotisations automobiles sont en baisse de 12,6 % à 11 293 K€,
- Et les cotisations Santé sont en progression de 1 % à 2 133 K€,



B - LES PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placement sont en augmentation en raison notamment :

- De la comptabilisation des loyers théoriques sur les immeubles d'exploitation pour 237 K€.
- De l'amortissement du portefeuille obligataire,
- Et de l'augmentation des intérêts perçus sur les dépôts sur livrets et C.A.T à hauteur de 79 K€.

Au global, les produits de placements s'élèvent à 1.761 K€ contre à 1.358 K€ en 2021.

En détail, les revenus financiers récurrents (hors loyers théoriques) ont augmenté de 9% entre 2022 et 2021 et s'établissent à 1.153 K€ contre 1.058 K€ en 2021.

Les plus-values constatées provenant de la réalisation des placements se sont élevées à 244 K€.

L'amortissement du portefeuille net de reprise, à la suite du changement de méthode comptable et de la comptabilisation des amortissements sur les obligations perpétuelles avec un effet rétroactif sur les exercices 2020 et 2021, s'élève à 150 k€.

Les charges financières se chiffrent à 643 K€ contre 405 K€ en 2021.

En détail, elles sont principalement composées :

- Des amortissements des immeubles de placement pour 216 K€,
- Des intérêts d'emprunt, frais d'achat de titres et frais bancaires pour 37 K€,
- D'une dotation complémentaire sur les SCPI de 26 K€,
- De l'amortissement du portefeuille obligataire pour 252 K€,
- Et des moins-values réalisées pour 109 K€

Il est également à noter que l'emprunt bancaire destiné à financer la réhabilitation de l'ancien siège social des AMP contracté en 2015 a été soldé en octobre 2022.

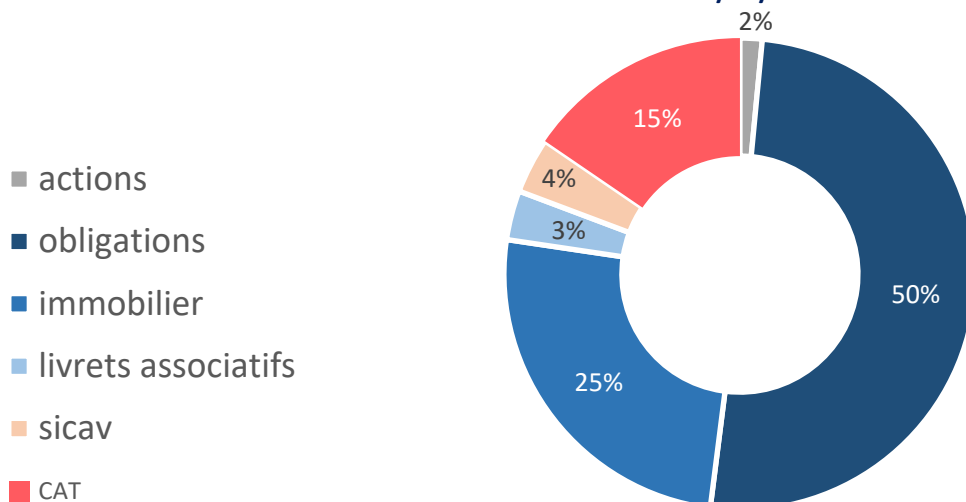
Le solde positif du résultat financier, net de charges, s'élève à 1.118 K€ contre 953 K€ en 2021.

Le montant de la provision pour dépréciation des SCPI est de 94 K€ :

- Une reprise de la provision sur les SCPI Multimobilier 2 et Selectinvest 1 a été effectuée pour 23 K€ en 2022.
- Les SCPI Valeur Pierre sont en plus-value.
- Les SCPI PIERVAL SANTE acquises en 2022 ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 26 K€.

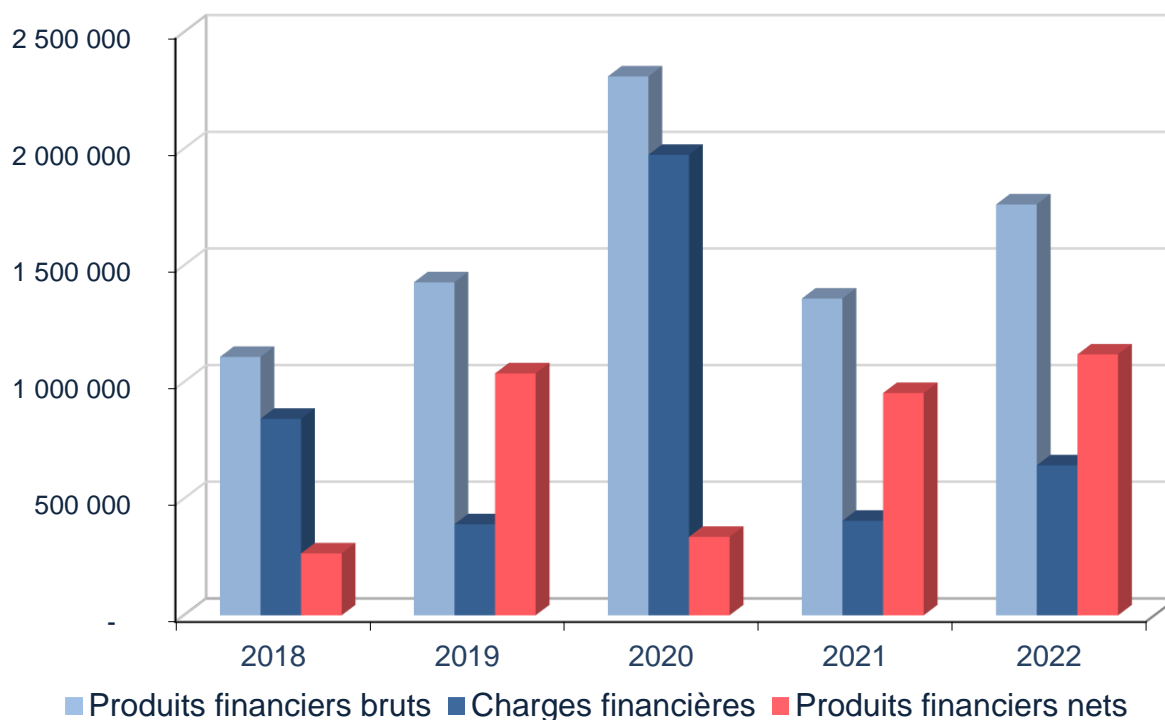
Hors liquidités sur comptes courants bancaires, la composition du portefeuille est la suivante :

Placements en valeur de marché au 31/12/2022



En application du plan comptable des assurances, la fraction des produits financiers nets de charges est affectée au compte de résultat technique et s'élève à 366 K€.

Comptes financiers



Par ailleurs, des moins-values latentes ont été déterminées sur les actifs hors immobilier pour un montant de 2.260 K€ en 2022 contre 832 K€ de plus-values latentes en 2021, ces évaluations ont été réalisées hors coupons courus.

Les moins-values latentes du portefeuille obligations sont de 2.226 K€.

Sur les actifs immobiliers, une plus-value latente de 2.986 K€ est déterminée.
Ces éléments ne sont pas comptabilisés puisqu'ils se rapportent à des actifs non cédés.

C - AUTRES PRODUITS

Les autres produits représentent pour l'année 2022 un montant de 730 K€ contre 639 K€ en 2021. Ils se ventilent en produits techniques pour 560 K€ dont l'essentiel provient des commissions et courtage reçus, des cotisations nettes encaissées pour la prestation « assistance » pour 431 K€ et en produits non techniques (170 K€) principalement constitués de reprise de provisions ou cessions d'immobilisations.

LES CHARGES

A- LES SINISTRES

Rapporté aux cotisations acquises, le ratio sinistres/cotisations de l'exercice de survenance 2022 s'établit à 86,62% contre 64,7 % en 2021.

Nous avons enregistré 11.880 dossiers de sinistres au cours de l'année contre 11.251 l'année précédente dont 18 sinistres ou événements supérieurs à 100 K€ (14 en incendie, 2 en événements naturels, 2 en automobile) contre 6 sinistres ou événements supérieurs à 100K€ en 2021 (4 en incendie, 1 en événements naturels, et 1 en R.C).

La sinistralité totale tous exercices confondus, nette de recours, frais de gestion inclus, s'est élevée à 25.059 K€ contre 12 236 K€ en 2021.

L'exercice 2022 a connu une forte dégradation de la sinistralité à la suite de :

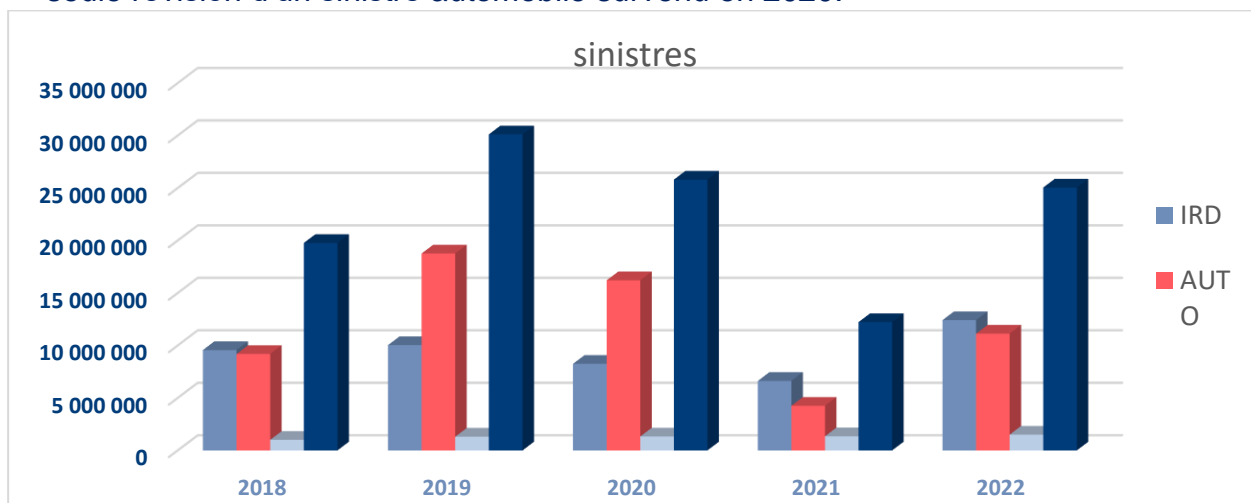
- 2 événements climatiques d'ampleur (la tempête CIARA de février 2022 et la tornade sur Conty le 23/10/2022),
- De l'augmentation de la fréquence des sinistres importants (18 sinistres/ événements supérieurs à 100 K€ versus 6 en 2021),
- De la survenance d'un sinistre corporel grave,
- Et d'un mali important (2 485 K€) sur un sinistre de survenance 2020 sur le portefeuille d'un courtier grossiste.

La seule sinistralité climatique représente 16 % de la charge totale des sinistres 2022. Avec une dégradation de 50 points du rapport sinistres/cotisations entre les 2 exercices, les AMP enregistrent un ratio S/C comptable à 94 % contre 44 % en 2021.



Au global, nous constatons un mali sur la liquidation des provisions de 174 K€, sur les sinistres nets de recours (sur une base dossier/dossier) des exercices antérieurs, qui se ventile principalement de la manière suivante :

- Bonis de 1.519 K€ sur les sinistres en gestion directe
- Malis de 1.694 K€ sur le portefeuille du courtier en gestion déléguée dont 2.485 K€ sur la seule révision d'un sinistre automobile survenu en 2020.



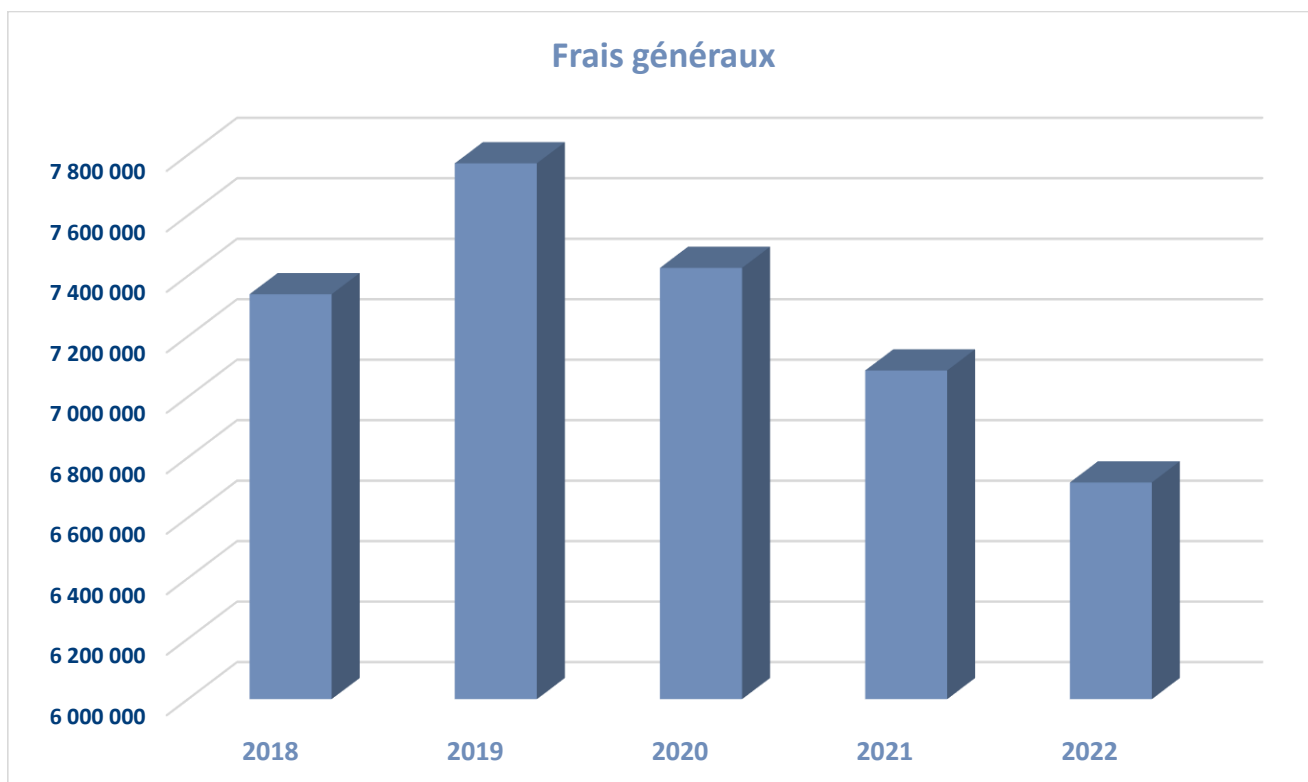
B - CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement nettes se sont élevées à 6 200 K€ contre 6 272 K€ en 2021. Si on inclut les frais internes de règlement déjà compris dans la charge des sinistres, les frais généraux s'élèvent à 6.716 K€ contre à 7.086 K€ en 2021.

Le montant des frais généraux diminue de 5 % et résulte d'un souci constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, le ratio frais généraux/cotisations s'élève à 25,22 % des cotisations acquises contre 25,39 % en 2021.

La somme des salaires des cinq personnes les mieux rémunérées de l'année 2022 est de 466 K€.



A - COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE

Le solde des produits et charges, brut de réassurance, affiche un résultat négatif de 3.432 K€ contre un résultat positif de 11.765 K€ en 2021.

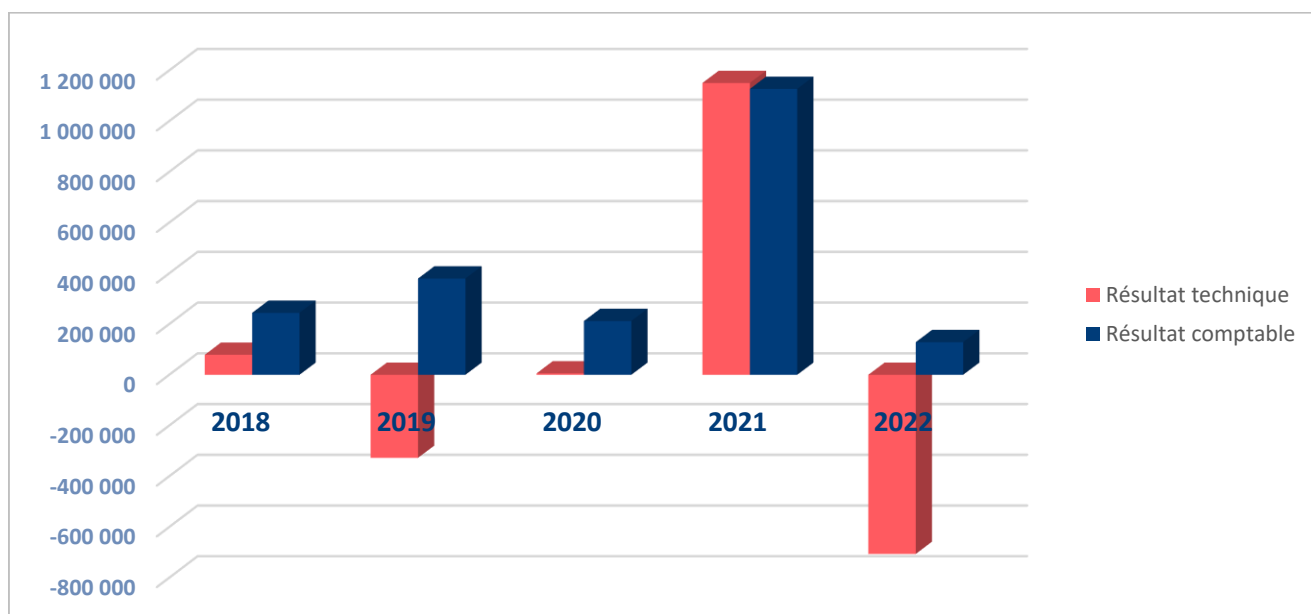
Après réassurance, le résultat technique demeure négatif à 706 K€ contre un résultat positif de 1.150 K€ en 2021.

Après avoir enregistré un gain de 10.614 K€ en 2021, nos réassureurs, toutes catégories confondues, enregistrent cette année une perte de 2.726 K€.

B - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

La perte technique, indiquée ci-dessus, de 706 K€ doit, d'une part, être augmentée des produits exceptionnels et des produits financiers non affectés au compte technique et, d'autre part, être diminuée des charges exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés.

Après ces différentes opérations, nous enregistrons un bénéfice comptable de 129 K€ contre 1.127 K€ en 2021.



BILAN

Nous vous proposons l'affectation suivante du résultat :

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 de 128.839,83 € :

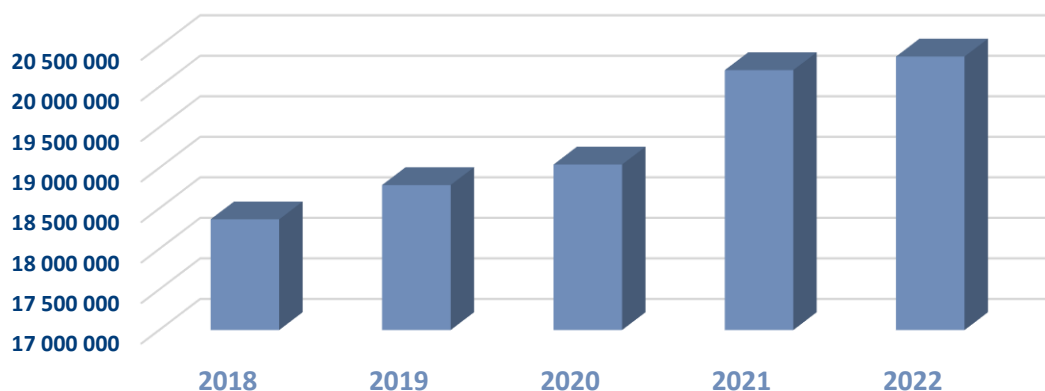
Au compte de Report à Nouveau, ce qui portera le solde à 5 537 703,59 €

A- LES FONDS PROPRES

Les fonds propres et réserves, si vous suivez notre proposition d'affectation, s'élèveront à 20.375 K€ contre 20.207 K€ en 2021

Informations sur la variation des capitaux propres :	
A	
1 Capitaux propres à l'ouverture 2021	19 080 397
2 Affectation du résultat par l'AGO	1 127 120
3 Capitaux propres à la clôture 2022	20 207 517
B	
1 Variations au cours de l'exercice 2022	38 728
C	
Capitaux propres au bilan à la clôture de l'exercice 2022 avant AGO	20 246 245
D	
Résultat 2022	128 840
E	
Capitaux propres incluant le résultat 2022	20 375 085

Fonds propres

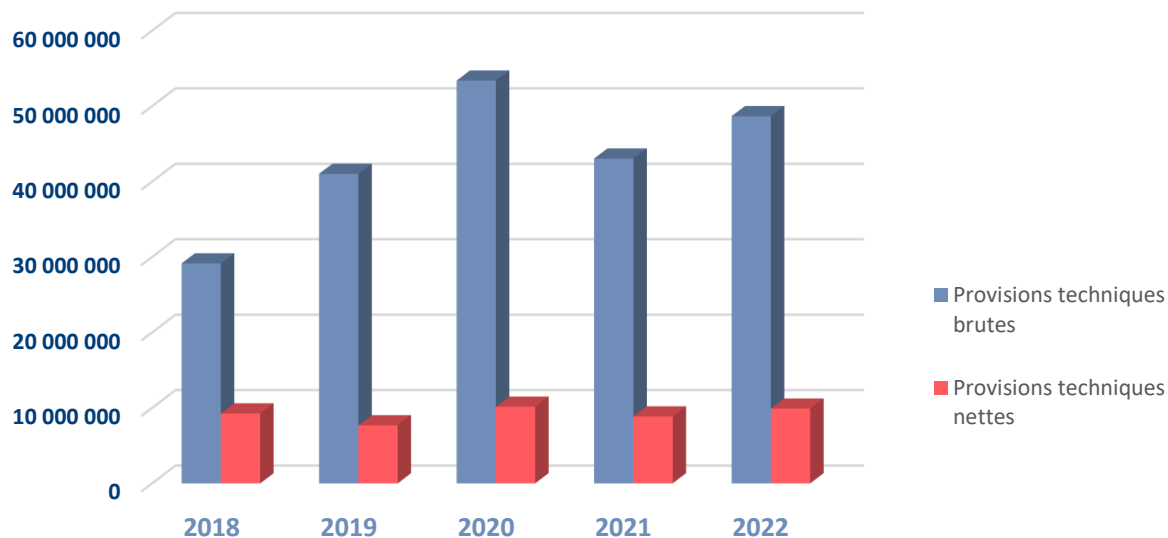
**B- LES PROVISIONS**

Les provisions techniques brutes s'élèvent à un total de 48.666 K€ contre 43.045 K€ en 2021.

Après déduction de la réassurance, les provisions techniques nettes à la charge de la société s'élèvent à 9.905 K€ contre 8.868 K€ en 2021.

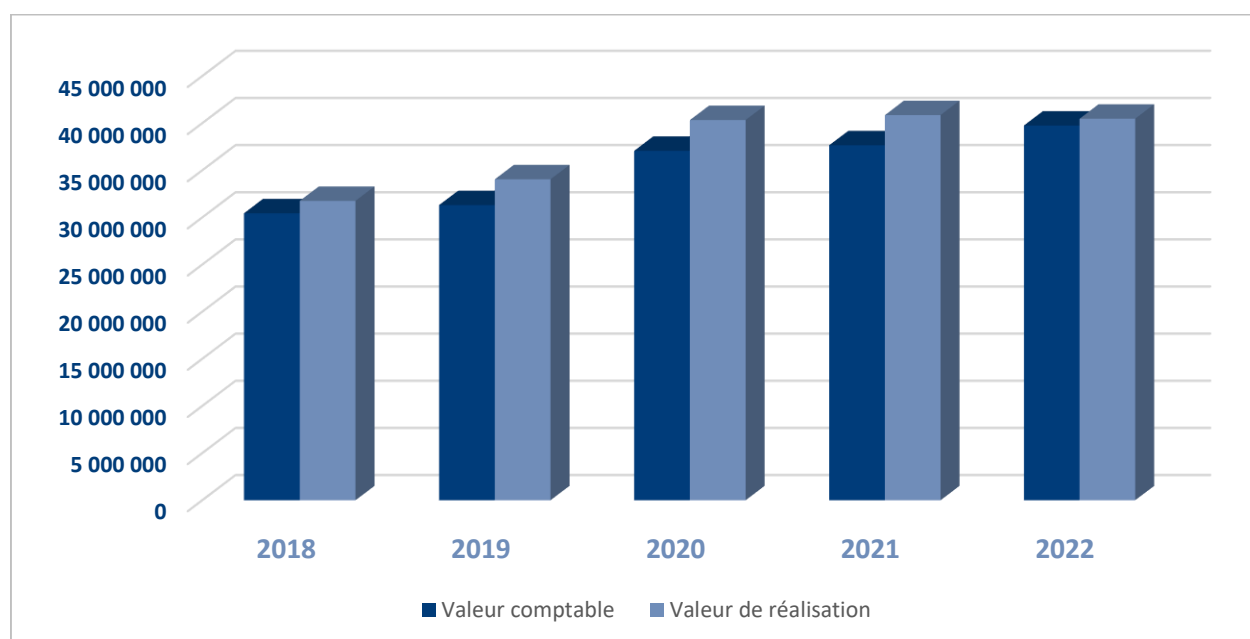
L'augmentation des provisions provient d'une sinistralité 2022 importante avec un S/C à 87% et de la constitution d'une provision pour risque en cours à hauteur de 262 k€.

Provisions



C- LES PLACEMENTS

Les placements admis en représentation des provisions techniques sont comptabilisés pour 39.753 K€ contre 37.658 K€ l'année précédente. En valeur de réalisation, ils sont estimés à 40.479 K€ soit en plus-value latente de 726 K€. Ils permettent de couvrir 81,6 % des provisions techniques brutes et 401 % des provisions techniques nettes.



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Dettes et créances :

En application de la circulaire de la Fédération Française des Assurances du 29 mai 2017, les informations qui figurent ci-après, n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

Le montant des dettes fournisseurs, au 31/12/2022 est de 334 K€ contre 708 K€ en 2021, le délai moyen de règlement reste identique aux années précédentes soit 30 jours.

« En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance. »

Au 31 décembre 2022, le montant net des dettes fournisseurs s'élève à 89 K€ dont 43 K€ d'acomptes versés. Après déduction des factures non parvenues d'un montant de 245 K€, l'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant : montant non échu au 31 décembre 2022 pour 89 K€ dont 77 K€ à moins d'un mois.

Conventions réglementées :

Nous vous informons, que votre commissaire aux comptes vous relate dans son rapport spécial les conventions réglementées visées par les dispositions de l'article R.322-57-1 du code des assurances dont nous vous demandons d'en approuver les termes.

Contrats d'assurance :

Nous vous informons, que votre commissaire aux comptes vous relate, dans son rapport spécial prévu à l'article R.322-57-IV-2° du code des assurances, les contrats d'assurance de toute natures souscrits auprès de la société par ses administrateurs, ses dirigeants salariés et leurs conjoints, descendants et ascendants, dont nous vous demandons d'en approuver les termes.

Charges non déductibles :

Nous vous informons que les charges non déductibles fiscalement (art 39-4 du CGI), s'élèvent pour l'exercice écoulé à 7.767 € que nous soumettons à votre approbation.

Indemnités versées aux administrateurs :

Le montant des indemnités et frais versés aux administrateurs en 2022 s'est élevé à 31 240 €.

Commissaires aux comptes :

Le cabinet GRANT THORNTON assure le commissariat aux comptes

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

SOLVABILITE 2

La directive Solvabilité 2 fixe le cadre réglementaire des sociétés d'assurance et de réassurance depuis le 1^{er} janvier 2016.

Cette directive se traduit par 3 niveaux d'exigences (3 piliers) :

- Une évaluation quantitative des risques déterminant un besoin en capital (pilier 1)
- Des exigences qualitatives de gouvernance d'entreprise fondées sur le contrôle des risques (pilier 2)
- Une formalisation croissante dans les informations communiquées aux autorités de contrôle et au public (pilier 3)

Pour les calculs du Capital de Solvabilité Requis (SCR) et du Minimum de Capital Requis (MCR), AMP a retenu la formule standard.

Résultat des calculs transmis au 7 avril 2023 sur les comptes au 31 décembre 2022 :

Fonds propres / comptes sociaux	20 375 k€
Fonds propres prudentiels	19 167 k€
SCR (Capital de Solvabilité requis)	7 337 k€
MCR (Minimum du Capital requis)	4 000 k€
Taux de couverture du SCR (par les éléments constitutifs selon les normes solva 2)	261%
Surplus de couverture	11 830 k€
Taux de couverture du MCR (par les éléments constitutifs selon les normes solva 2)	479%

Ces taux de couverture du SCR et du MCR montrent un niveau confortable de solvabilité.

Les informations Solvabilité 2 ne sont pas auditées par les Commissaires aux Comptes.

Les prochaines années, dont 2023, verront augmenter nos efforts dans différents domaines, à la fois technologiques mais avant tout humains.

Fidèles à nos valeurs mutualistes, nous poursuivrons notre stratégie d'assureur de proximité délivrant un conseil de qualité avec un réseau commercial densifié et mettant la gestion des sinistres au cœur de notre engagement.

L'environnement technique devrait rester défavorable avec l'inflation qui n'a été que partiellement répercutée sur les tarifs de nos principaux produits.

L'attention accordée à la maîtrise technique sera donc un enjeu majeur pour votre mutuelle comme le maintien d'une solvabilité élevée.

2023 sera également une année où la mise en œuvre du projet de dématérialisation permettra une modernisation des usages avec davantage d'efficacité dans notre quotidien.

Les travaux initiés en 2022 sur le développement de la notoriété et l'attractivité globale des AMP vont également se poursuivre en 2023.

Enfin, la formation et l'accompagnement, la confiance dans la stratégie et l'engagement de tous seront au cœur de toutes nos actions.

Sans actionnaire à rémunérer, votre mutuelle a pour seule vocation la protection des personnes et des biens de ses sociétaires, ce qui rend son modèle attractif dans une vision de long terme où la recherche d'un bon rapport qualité prix des cotisations guide notre conduite.

Mesdames et Messieurs, le conseil d'administration vient de vous rendre compte des opérations de l'exercice 2022 et de ses objectifs futurs.

En son nom, je vous remercie de votre attention, et reste disponible avec Monsieur MARSEILLE pour répondre aux éventuelles questions.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale siégeant en Assemblée Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) faisant apparaître un bénéfice de 128.839,83 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2022.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 de 128.839,83 € de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau, ce qui portera le solde à 5 537 703,59 €.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le montant des indemnités et frais versés aux Administrateurs en 2022 s'élève à 31 240 €.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à recevoir à titre d'indemnités et frais, la somme plafond de 36 000 € pour l'année 2023, sous réserve des missions spéciales dont certains pourraient être chargés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité avec les dispositions de l'Article R.322-57-I du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les conventions réglementées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité avec les dispositions de l'Article R.322-57-IV-2° du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les contrats d'assurances de toute nature, souscrits auprès de la société par ses Administrateurs, ses Dirigeants salariés et leur Conjoint, Ascendants et Descendants.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 17 des statuts, le mandat de Monsieur SCHNEBLE arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration invite l'Assemblée Générale à renouveler son mandat pour une durée de 6 ans expirant avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2028.



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

A C T I F

C O M P T E S	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
2. Actifs incorporels	225 446,17	207 590,44
2. TOTAL ACTIFS INCORPORELS	225 446,17	207 590,44
3. Placements		
3a. Terrains et Constructions	7 724 098,24	7 143 023,03
3c. Autres placements	31 089 431,61	29 744 017,69
3. TOTAL DES PLACEMENTS	38 813 529,85	36 887 040,72
5. Part des Cessionnaires dans les provisions		
5a. Provisions pour primes non acquises	2 122 724,23	2 025 415,00
5d. Provisions pour sinistres non-Vie	33 360 416,00	32 151 786,00
5i. Autres provisions techniques non vie	3 278 456,27	
5. TOTAL DES CESSIONNAIRES	38 761 596,50	34 177 201,00
6. Créances		
6aa. Primes à émettre	2 215 484,91	2 113 820,95
6ab. Créances nées d'opérations d'assurance directe	651 621,32	878 169,32
6b. Créances nées d'opérations de réassurance	3 931 226,73	3 136 946,09
6c. Autres Créances		
6ca. Personnel	3 406,70	4 956,70
6cb. Etat, Organismes de Sécurité sociale	335 278,00	
6cc. Débiteurs divers	32 039,36	26 940,63
6. TOTAL DES CREANCES	7 169 057,02	6 160 833,69
7. Autres actifs		
7a. Actifs corporels d'exploitation	462 571,60	351 216,23
7b. Comptes courants et caisses	2 223 023,85	1 270 734,01
7. TOTAL DES AUTRES ACTIFS	2 685 595,45	1 621 950,24
8. Comptes de régularisation - Actif		
8a. Intérêts et loyers acquis non échus	345 191,99	329 181,61
8b. Frais d'acquisition reportés	348 362,68	271 991,41
8c. Autres comptes de régularisation	271 456,59	106 262,90
8. TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	965 011,26	707 435,92
TOTAL DE L'ACTIF	88 620 236,25	79 762 052,01

BILAN ACTIF – PASSIF - HORS BILAN



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

P A S S I F

C O M P T E S	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
1. Capitaux propres		
1a. Fonds d'Etablissement	10 841 872,39	10 803 144,78
1d. Autres réserves	3 995 508,58	3 995 508,58
1e. Report à nouveau	5 408 863,76	4 281 743,65
1f. Résultat de l'Exercice	128 839,83	1 127 120,11
1. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	20 375 084,56	20 207 517,12
3. Provisions techniques brutes		
3a. Provisions pour primes non acquises	2 886 672,91	2 755 825,95
3d. Provisions pour sinistres non Vie	41 441 532,75	39 573 898,60
3g. Provisions pour égalisation	648 960,00	715 211,00
3i. Autres provisions techniques non vie	3 689 321,23	
3. TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	48 666 486,89	43 044 935,55
5. Provisions pour risques et charges		60 000,00
5. TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		60 000,00
6a. Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires	7 828 695,94	3 703 831,94
6b. Dettes pour dépôts en espèces reçus des Etablissements de crédit		
6. TOTAL DES DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES	7 828 695,94	3 703 831,94
7. Autres dettes		
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 984 283,64	2 858 791,58
7b. Dettes nées d'opérations de réassurance	113 189,92	23 535,55
7d. Dettes envers les établissements de crédit	6 032 500,00	6 018 250,00
7e. Autres dettes		
7ea. Emprunts		368 247,52
7eb. Dettes financières et dépôts de garantis	1 800,00	2 240,00
7ec. Personnel	366 770,80	513 359,66
7ed. Etat, Organismes de Sécurité Sociale	850 473,01	1 339 315,71
7ee. Créanciers divers	881 381,39	1 266 311,38
7. TOTAL DES AUTRES DETTES	11 230 398,76	12 390 051,40
8. Comptes de régularisation - Passif	519 570,10	355 716,00
8. TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	519 570,10	355 716,00
TOTAL DU PASSIF	88 620 236,25	79 762 052,01

BILAN ACTIF – PASSIF - HORS BILAN



ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 31 DECEMBRE 2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Exercice 2022	Exercice 2021
Engagements reçus		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires, rétrocessionnaires et espèces gagées	42 301 900	44 219 220
Couverture du passif social	68 805	89 358
Engagements donnés		
Engagement de restitution des valeurs reçues en nantissement et espèces gagées.	42 301 900	44 219 220
Engagement donné en matière de passif social	197 675	198 648



EXERCICE 2022

COMPTE DE RESULTAT NON VIE

C O M P T E S	OPERATIONS BRUTES 2022	CESSIONS 2022	OPERATIONS NETTES 2022	OPERATIONS NETTES 2021
1. Cotisations émises				
1a. Cotisations	26 767 308,21	-20 230 158,53	6 537 149,68	6 467 405,78
1b. Variations des primes non acquises	-130 846,96	97 309,23	-33 537,73	639 582,05
1. TOTAL DES COTISATIONS ACQUISES	26 636 461,25	-20 132 849,30	6 503 611,95	7 106 987,83
2. Produits des placements alloués	365 821,00		365 821,00	290 001,00
2. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	365 821,00		365 821,00	290 001,00
3. Autres produits techniques	560 441,15		560 441,15	496 855,17
3. TOTAL DES AUTRES PRODUITS	560 441,15		560 441,15	496 855,17
4. Charges des sinistres				
4a. Prestations et frais payés	-19 304 071,59	13 737 918,00	-5 566 153,59	-5 463 826,14
4b. Charges des provisions pour sinistres	-5 754 952,03	4 704 515,00	-1 050 437,03	355 532,34
4. TOTAL DES CHARGES DES SINISTRES	-25 059 023,62	18 442 433,00	-6 616 590,62	-5 108 293,80
5. Charges des autres provisions techniques	197 996,65	-217 428,73	-19 432,08	450 225,55
5. TOTAL DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	197 996,65	-217 428,73	-19 432,08	450 225,55
7. Frais d'acquisition et d'administration				
7a. Frais d'acquisition	-2 897 610,24		-2 897 610,24	-3 325 168,15
7b. Frais d'administration	-1 455 638,33		-1 455 638,33	-1 476 687,73
7c. Commissions reçues des Réassureurs		4 634 292,00	4 634 292,00	4 841 330,33
7. TOTAL DES FRAIS	-4 353 248,57	4 634 292,00	281 043,43	39 474,45
8. Autres charges techniques	-1 847 358,87		-1 847 358,87	-1 966 783,69
8. TOTAL DES AUTRES CHARGES	-1 847 358,87		-1 847 358,87	-1 966 783,69
9. Variation de la provision pour égalisation	66 251,00		66 251,00	-157 969,00
9. TOTAL DE LA VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION	66 251,00		66 251,00	-157 969,00
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	-3 432 660,01	2 726 446,97	-706 213,04	1 150 497,51

EXERCICE 2022

COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

C O M P T E S	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
1. RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	-706 213,04	1 150 497,51
3. Produits des placements		
3a. Revenus des placements	1 390 619,50	1 057 846,74
3b. Autres produits des placements	126 404,42	44 336,00
3c. Produits provenant de la réalisation des placements	244 318,76	255 856,42
3. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS	1 761 342,68	1 358 039,16
5. Charges des Placements		
5a. Frais de gestion des placements et frais financiers	-37 161,45	-21 652,58
5b. Autres charges des placements	-497 009,46	-323 193,81
5c. Pertes résultant de la réalisation des placements	-108 831,00	-60 383,21
5. TOTAL DES CHARGES DES PLACEMENTS	-643 001,91	-405 229,60
6. Produits des placements transférés	-365 821,00	-290 001,00
6. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	-365 821,00	-290 001,00
7. Autres produits non techniques		8 925,00
7. TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES		8 925,00
8. Autres charges non techniques		-118 522,00
8. TOTAL DES AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES		-118 522,00
9. Résultat exceptionnel		
9a. Produits exceptionnels	169 704,21	133 478,29
9b. Charges exceptionnelles	-75 760,11	-97 226,25
9. TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	93 944,10	36 252,04
10. Participation des salariés		-122 853,00
10. TOTAL Participation des salariés		-122 853,00
11. Impôt sur les bénéfices	-11 411,00	-489 988,00
11. TOTAL IMPOT SUR LES BENEFICES	-11 411,00	-489 988,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	128 839,83	1 127 120,11



ETAT DETAILLE DES PLACEMENTS
Tous les placements de la SOCIETE sont localisés en FRANCE
I - PLACEMENTS IMMOBILIERS
 AU 31/12/2022

Code	Désignation des Valeurs	Aff.	Valeur inscrite au bilan		Valeur de Réalisation
			Valeur brute	Amortissements & Provisions	
21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS					
21100	Parts de S.C.P.I. VALEUR PIERRE	F	625 825		988 367
21101	Parts de S.C.P.I. Multimmobilier 2	F	299 892	40 722	259 170
21102	Parts de S.C.P.I. Selectinvest 1	F	699 770	27 539	672 231
21103	Parts de S.C.P.I. Pierval santé	F	800 000	25 912	774 089
21920	Terrain siege social	F	305 507		180 000
21921	Immeuble Agence Amiens	F	145 852	65 469	343 200
21922	Immeuble AUMAIE	F	47 259	38 439	58 000
21923	Immeuble BEAUVAIS	F	221 051	140 997	435 000
21926	Immeuble DOULLENS	F	227 042	112 823	165 000
21928	Immeuble ALBERT	F	130 000	38 658	120 000
21929	IMMEUBLE SIEGE SOCIAL BOVES	F	2 052 854	419 501	2 120 000
21931	IMMEUBLE PERONNE	F	175 000	18 393	163 000
22012	Terrain 5 Rue DIJON AMIENS	F	37 350		
22017	Terrain 3 BIS Rue DIJON AMIENS	F	16 007		
22020	Immeuble 4 rue E.Gand	F	1 167 118	416 252	1 340 000
22021	Immeuble Locatif 11 Place JOFFRE AMIENS	F	338 064	123 295	371 800
22022	Immeuble Locatif 5 Rue DIJON AMIENS	F	1 550 678	321 546	1 555 000
22023	Immeuble Locatif 3 Rue DIJON AMIENS	F	353 232	136 787	350 000
22024	Immeuble Place 9 JOFFRE AMIENS	F	171 391	85 491	250 000
22025	Immeuble SAINT-QUENTIN	F	328 824	185 051	250 000
22027	Immeuble 3 bis rue DIJON AMIENS	F	304 731	76 475	315 000
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS			9 997 447	2 273 350	10 709 857



Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette	Valeur de Réalisation
				Valeur brute	Amortissements & Provisions		
	230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE						
	OPCVM						
FR0000978421	Palatine EQU.3DEC	31	L	9 903		9 903	10 164
FR0010249342	Innov prote 75 A	75	F	6 750	6 006	744	743
FR0012903250	BFT AUREAS ISR-FCP	16146,769		1 600 000		1 600 000	1 600 521
	COMPTES A TERME						
	C.A.T CIC			537 000		537 000	539 419
	C.A.T Banque Grand Ouest			6 000 000		6 000 000	6 000 000
	TOTAL C.A.T			6 537 000		6 537 000	6 539 419
	TOTAL DES AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			8 153 653	6 006	8 147 647	8 150 848
	ACTIONS						
	France						
FR0010411983	Actions S.C.O.R.	341	F	11 902	4 574	7 328	7 328
FR0000130809	SOCIETE GENERALE	5 000	F	123 614		123 614	117 400
FR0010261198	LYXOR MSCI EURO	3 990	F	213 094		213 094	196 431
FR0000125007	SAINT-GOBAIN (CIE)	2 640	F	125 396		125 396	120 516
	Luxembourg						
LU1646360971	LYX CORE MSCI	3 990	L	209 614		209 614	200 298
	TOTAL DES ACTIONS			683 620	4 574	679 046	641 973
	TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			8 837 273	10 580	8 826 693	8 792 820

III- PLACEMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 332-19
AU 31/12/2022

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur de remboursement
				Valeur brute	Corrections de valeur			
	OBIGATIONS D'ENTREPRISE COTES CDN							
FR0010804500	AREVA 4,875%09-230924 EMTN	4	F	230 400	-26 316	204 084	204 814	200 000
FR0013181898	Banque Postale	2	F	229 000	-14 991	214 009	186 913	200 000
XS1512677003	BFCM 1,875%16-041126 EMTN	5	F	483 700	8 080	491 780	461 848	500 000
XS1325645825	BNPP EMTN 2,75% 270126	500	F	511 700	-9 123	502 577	483 135	500 000
FR0012401636	BPCE 3,10%15-170227 TSR	100 000	F	107 300	-4 442	102 858	94 170	100 000
FR0011952621	BPCE 3,85% 14-250626 TSR	400 000	F	437 900	-22 656	415 244	389 566	400 000
FR0013218849	CASA 2,5%16-221226	300	F	311 850	-6 640	305 210	279 694	300 000
FR0013173028	CMA 3,25% 16-010626 EMTN	5	F	518 500	-11 857	506 643	483 978	500 000
FR0011949403	CNP ASSURANCES TV14-050645	2	F	209 100	-2 313	206 787	198 546	200 000
FR0012304459	CREDIT AGRICOLE 3% 14-221224 TSR	400 000	F	407 100	-5 533	401 567	397 344	400 000
FR0012395689	CREDIT AGRICOLE 3% 15-020225 TSR	500 000	F	518 050	-12 855	505 195	480 432	500 000
DE000A169NC2	DAIMLER 1,375%16-110528	150	F	150 900	-451	150 449	136 300	150 000
BE6279619330	ETHIAS 5% 15-140126	2	F	218 600	-12 583	206 017	195 513	200 000
FR0013422623	EUTELSAT	1	F	101 500	-753	100 747	83 004	100 000
XS1767930586	FORD MOTOR CDT 1,355%18-070225	150	F	144 900	3 167	148 067	139 809	150 000
FR0013232444	GROUPAMA 6%17-230127 OBL.ECH.	2	F	243 200	-26 926	216 274	209 297	200 000
XS1492457665	MYLAN 2,25%16-221124	400	F	413 900	-9 855	404 045	386 097	400 000
XS1057659838	PEMEX3,75%14-160426	150	F	158 850	-4 979	153 871	132 427	150 000
XS1824425182	PEMEX 3,625	150	F	144 900	2 893	147 793	135 091	150 000
FR0013368206	RENAULT 2%18-280926 EMTN	3	F	295 800	2 093	297 893	264 344	300 000
FR0013369006	SG ISSUER TV18-100723 INDEX	2	F	199 200	800	200 000	189 845	200 000
FR0013369535	SGIS TV18-100129EMTN	2	F	200 000		200 000	183 970	200 000
XS1195574881	SOCIETE GENERALE 2,625%15-0225	2	F	208 600	-4 959	203 641	195 065	200 000
FR0012516417	WENDEL 2,5%15-090227	2	F	207 600	-4 594	203 006	186 886	200 000
	TOTAL CDN	1 401 834		6 652 550	-164 794	6 487 756	6 098 090	6 400 000

**III- PLACEMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 332-19
AU 31/12/2022**

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur de remboursement
				Valeur brute	Corrections de valeur			
FR0013416146	OBLIGATIONS COTES CIC	3		300 450	-257	300 193	280 971	300 000
XS1089549761	AUCHAN 2,375% 19-250425	3 000		321 810	-18 787	303 023	298 109	300 000
FR0012616894	BFCM3% 14-210524 EMTN SUB	2 000		210 000	-5 061	204 939	186 102	200 000
FR0011805803	CMNE 2,75% 15-270427 TSR	300		325 710	-22 612	303 098	297 427	300 000
FR0012304459	COFACE 4,125% 14-270324	200 000		215 100	-13 476	201 624	198 587	200 000
XS1388625425	CRED.AGRICOLE 3% 14-221224 TSR	150		158 775	-7 552	151 223	149 531	150 000
FR0013237070	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV	783		783	-783		10	783
	SOLOCAL GROUP 0% 17-140322 MCB							
	TOTAL CIC	206 236		1 532 628	-68 528	1 464 100	1 410 737	1 450 783
XS2131567138	OBLIGATIONS COTES BRED	500		500 300	-144	500 156	455 833	500 000
FR0014004AF5	ABN AMRO PERP.TV	5		502 000	-523	501 477	452 500	500 000
DE000A289FK7	AIR France - KLM 3,875%	3		618 900	-3 737	615 163	445 627	600 000
XS2114413565	ALLIANZ TV20 PERP	5		505 000	-2 349	502 651	443 052	500 000
XS2314312179	AT&T TV20-PERP	500		500 600	-134	500 466	374 500	500 000
FR0013481795	AXA TV21-071041	3		590 420	5 171	595 591	520 465	600 000
FR001400BBL2	BANQUE POSTALE TV19-PERP	3		583 800	490	584 290	592 079	600 000
FR0013336534	BNP PARIBAS TV22-PERP	5		532 500	-10 180	522 320	459 689	500 000
XS2202900424	CNP ASSURANCES	2		446 600	-12 988	433 612	356 820	400 000
XS2456432413	COOP RABOBANK TV20 PERP COCO	2		401 000	-102	400 898	341 906	400 000
XS2540585564	COOP RABOBANK TV22 PERP	500		500 000		500 000	506 224	500 000
FR0013398229	ELECTROLUX 4,125%22-051026	3		318 900	-10 656	308 244	294 628	300 000
XS1640903701	ENGIE GREEN	600		674 880	-15 524	659 356	515 851	600 000
XS2558594391	EUROCLEAR BANK HSBC HOLDINGS TV17-PERP	600		600 000		600 000	597 031	600 000
FR0013455854	HUNGARY 5%22-220227	5		557 500	-12 209	545 291	441 685	500 000
FR0014000N24	LA MONDIALE TV19-PERP	4		351 640	3 472	355 112	361 552	400 000
FR00140007L3	RENAULT 2,375%20-250526	4		408 800	-2 125	406 675	317 754	400 000
XS1799939027	VEOLIA TV20 PERP INDX	6		633 480	-10 408	623 072	536 906	600 000
FR0011401751	VOLKSWAEN FIN	6		643 230	-23 393	619 837	568 147	600 000
ES0813211028	EDF SUB	2		413 000	-5 565	407 435	383 199	400 000
FR0013534336	BBVASM V6 PERP	4		802 000	-467	801 533	581 351	800 000
XS2077670342	EDF TV20-PERP	6		614 100	-4 717	609 383	507 365	600 000
XS2224632971	BAYER TV19-121179	500		505 000	-1 150	503 850	382 790	500 000
XS1115498260	TOTAL TV20-PERP	800		973 760	-62 126	911 634	799 922	800 000
XS0867612466	ORANGE 5%14-PERPETUEL-EMTN	8	F	900 150	-86 832	813 318	801 032	800 000
	SOC.GENERALE 4% 13-070623 EMTN							
	TOTAL BRED	4 076		14 077 560	-256 195	13 821 365	12 037 908	13 500 000
	TOTAL OBLIGATIONS	1 612 146		22 262 738	-489 517	21 773 221	19 546 735	21 350 783

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur brute	Valeur inscrite au Bilan	Valeur nette
48000	Intérêts courus et non échus		F	345 192		345 192
52	Compte-Courants		F	2 223 024		2 223 024
	TOTAL			2 568 216		2 568 216

V - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT AU 31/12/2021

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur de réalisation
	DEPOT ESPECES SWISS LIFE					7 709 745
	DEPOT ESPECES AVIVA PJ					118 951
	ODYSSEY-RE					155 397
	THELEM					5 000 000
	VALEURS D'ETAT					
	OAT 3.40% 99-29 INDEX	70000	F			127 567
	ANHEUSER-BUSH 3,65%19-010226	350	F			342 942
	OBLIG. OAT 1,75% 14-251124	1750000	F			1 722 123
	OAT 0% 17-25032023	690825	F			625 192
	OAT 2,75% 12-25102027	61000	F			326 306
	OAT 1,50% 15-25052031	400000	F			369 666
	UNEDIC 1,5% 17-20432	100000	F			87 300
	ACTIONS DE SICAV					
	CEZANNE Obligation FCP	3433	F			1 443 336
	HSBC MONETAIRE FCP	90	F			1 427 307
	FRACOM FCP	56350	F			1 438 906
	SCOR DEYEE INF TV 14-PERP	6770	F			4 208 841
	SCOR EURO ABS AAA	61	F			65 445
	SCOR AUBER	10967	F			63 409
	HSBC FRENCH GOV BONDS ID SI	380	F			72 382
	PIMCO TOT RET BD INS HGD	431623	F			5 058 624
	HSBC EURO LIQUIDITY	1246386	F			1 227 262
	SWISS RE EUR SICAV DIS.2DEC	1364.2	F			1 340 108
	MONCEAU EUROP.C 4D	5797,264	F			1 629 553
	SCOR EURO RATES	920	F			930 975
	BATI PREMIERE -D-	154	F			699 032
	SWEDBANK 0,25% 19-091024	112	F			105 475
	DNB BK ASA 0,05% 19-141123	3800	F			3 680 066
	E CWTH BK AUSTRALIA 0,5%17-0722	522	F			500 088
	Espagne 5,40% 13-310123	1734000	F			1 825 902
	TOTAL TV16-PERP.(CE)	267	F			
	TOTAL DES OBLIGATIONS COTEES					42 301 900



**ANNEXE AU BILAN
HORS BILAN
& COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2022**

La présente annexe est établie conformément aux dispositions aux chapitres du livre IV du règlement ANC 2015-11 du 26 novembre 2015.



SOMMAIRE DE L'ANNEXE	PAGES
<i>OBJET DE LA SOCIETE</i>	31
<i>FAIT SIGNIFICATIF DE L'EXERCICE</i>	31
1. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES	
1.1 Principes et modes d'évaluation retenus	31
1.1.1. Postes de Bilan	31
1.1.2. Compte de résultat	39
1.1.3. Hors bilan	36
1.2 Dérogations, options exercées et changements de méthodes	40
1.2.1. Dérogations aux principes généraux du plan comptable	40
1.2.2. Options exercées dans le cadre légal	40
1.2.3. Changements de modalités d'estimation ou de présentation des comptes	40
1.2.4. Modification des hypothèses d'approvisionnement	40
2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	
2.1 Informations sur les postes de bilan	41
2.1.1. Evolution des actifs et autres placements	41
2.1.2. Informations sur les placements	43
2.1.3. Informations sur les fonds propres et les réserves	45
2.1.4. Informations sur certains éléments techniques	46
2.1.5. Informations sur autres postes du bilan	48
2.2. Informations diverses /Informations sur le hors bilan	50
2.3. Informations sur le compte de résultat	51
2.3.1. Eléments techniques	52
2.3.2. Ventilation des produits et charges de placements	52
2.3.3. Eléments non techniques	52
3. AUTRES INFORMATIONS	
3.1. Périmètre et règle de consolidation	54
3.2. Autres informations présentant un caractère important pour la compréhension des comptes annuels de l'entreprise	54
3.3. Evénements postérieurs à la clôture	54

La SOCIETE est agréée pour pratiquer les opérations d'assurances dans les catégories suivantes :

20 - Contrats individuels de dommages corporels et complémentaire maladie

22 - Contrats automobile - Garanties de responsabilité civile

23 - Contrats automobile - Autres garanties

24 - Contrats de dommages aux biens des particuliers

25 - Contrats de dommages aux biens professionnels

26 - Contrats de dommages aux biens agricoles

27 - Garanties catastrophes naturelles

28 - Contrats de responsabilité civile générale

29 - Contrats de protection juridique

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires 2022 des AMP a diminué de près 5% en passant de 27 910 K€ à 26 636 K€.

Cette baisse est la conséquence de l'arrêt du partenariat au 31 décembre 2020 avec un courtier grossiste spécialisé en risques automobiles aggravés et malussés avec lequel les AMP travaillaient depuis le 1^{er} mai 2017.

Engagées jusqu'au renouvellement 2021 des contrats de ce portefeuille, les AMP n'ont plus enregistrées de cotisations provenant de ce courtier en 2022 : 57 K€ en 2022 correspondant en fait au reliquat des exercices antérieurs contre 1 952 K€ en 2021.

Notons également qu'une hausse moyenne des tarifs de 3% a été enregistrée sur l'année 2022.

Les cotisations des réseaux de distribution historiques (réseaux agences et courtiers directs) enregistrent une augmentation de 2,5%.

Le ratio sinistres/cotisations de l'exercice 2022, tous exercices confondus hors frais de gestion sinistres, s'est nettement dégradé à 91% versus 41% en 2021.

Les évènements significatifs de l'année sont :

- La tempête du 18 au 20/02/2022 pour un montant prévisionnel de 2 352 K€,
- La tempête du 23/10/2022 pour un montant prévisionnel de 664 K€,
- Un sinistre incendie avec un cout prévisionnel de 821 K€,
- Un sinistre automobile avec un cout prévisionnel de 903 K€
- La révision d'un sinistre automobile de 2019 entraînant un boni de liquidation de 525 K€)
- L'actualisation d'un sinistre automobile de survenance 2020 sur le portefeuille d'un courtier grossiste chiffrée à 2.500 K€.



1. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1.1. PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le règlement ANC N° 2015-11 du 26 novembre 2015 dans la version consolidée du 30 décembre 2020.

1.1.1. Postes de bilan

A) Actifs incorporels

Ce poste comprend notamment :

Les droits au bail pour un montant de 153.224 € en valeur brute.

Les frais d'établissement : Néant.

Les logiciels sont amortis en fonction de la durée d'utilisation (essentiellement sur 5 ans).

Au 31 Décembre 2022, les valeurs des logiciels sont les suivantes :

Valeur brute :	134 058 €
Amortissement linéaire :	61 836 €
Valeur nette	72 222 €

B) Placements immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dit).

Les immeubles sont amortis linéairement suivant la méthode préconisée par les normes comptables sur les immobilisations :

- Par composants
- Durée d'utilisation prévisible des locaux.

Les composants principaux et leur durée moyenne d'utilisation sont :

- | | |
|---|---------------------|
| - Gros œuvre | entre 40 et 100 ans |
| - Façades et toitures | entre 20 et 25 ans |
| - Installations générales et techniques | 15 ans |

Les pourcentages de répartition varient selon le type de construction.

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition sous déduction :

- de l'amortissement pour les immeubles.

- d'une provision pour dépréciation pour les immeubles si la comparaison de leur valeur nette comptable totale avec la valeur d'expertise globale fait apparaître une moins-value latente.

Aucune provision n'est à comptabiliser au 31/12/2022.

- d'une provision pour dépréciation, si la dépréciation a un caractère durable pour les S.C.P.I.

Une souscription de SCPI a été effectuée cette année pour un montant de 800 K€.

Au 31 Décembre 2022, la valeur totale brute des SCPI est de 2.425.487 €.

Une dotation à la provision pour dépréciation a été constatée pour 2 220 € sur l'exercice 2022. Le montant global de la provision s'élève donc à 94 172 € au 31 décembre 2022.

SCPI	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Dépréciation à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation au 31/12/2022
Parts de S.C.P.I. VALEUR PIERRE	625 825		625 825	988 367
Parts de S.C.P.I. Multimmobilier 2	299 892	40 722	259 170	259 170
Parts de S.C.P.I. Selectinvest 1	699 770	27 539	672 231	672 231
Parts de S.C.P.I. Pierval santé	800 000	25 912	774 089	774 089
Valeur totale S C P I	2 425 487	94 173	2 331 315	2 693 857

Tous les immeubles en propriété ont fait l'objet d'une expertise au titre de l'année 2022.

Les immeubles sont répertoriés selon leur destination soit en immeuble d'exploitation soit en immeuble de placement :

immeubles d'exploitation	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation suivant expertise immobilière
Agence Amiens	145 852	65 469	80 382	343 200
Agence AUMALE	47 259	38 439	8 820	58 000
Agence BEAUVAIS	221 051	140 997	80 054	435 000
Agence DOULLENS	227 042	112 823	114 219	165 000
Agence ALBERT	130 000	38 658	91 342	120 000
SIEGE SOCIAL BOVES	2 358 361	419 501	1 938 860	2 300 000
Agence PERONNE	175 000	18 393	156 608	163 000
Valeur totale immeubles d'exploitation	3 304 565	834 280	2 470 285	3 584 200

immeubles de placement	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation suivant expertise immobilière
Immeuble Rue gand Amiens	1 167 118	416 252	750 865	1 340 000
Immeuble 11 place JOFFRE Amiens	338 064	123 295	214 769	371 800
Immeuble 9 place JOFFRE Amiens	171 391	85 491	85 900	250 000
Immeuble 3 rue DIJON Amiens	353 232	136 787	216 445	350 000
Immeuble 3 bis rue DIJON Amiens	320 738	76 475	244 263	315 000
Immeuble 5 rue DIJON Amiens	1 588 028	321 546	1 266 482	1 555 000
Immeuble SAINT QUENTIN	328 824	185 051	143 773	250 000
Valeur totale immeubles de Placement	4 267 395	1 344 897	2 922 498	4 431 800

C) Participations (entreprises liées et autres).

Néant

D) Autres placements.

Les obligations sont inscrites à leur coût d'achat hors intérêt couru. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres.

La valeur de réalisation de ces titres à la date de clôture est égale au cours de bourse du jour de l'inventaire ou à la valeur vénale, hors intérêt couru.

En outre conformément à l'article R 343-9 du code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

Des comptes à termes pour un montant de 6.000.000 € ont été souscrits en contrepartie d'une convention de prêt de titres obligataires définie à l'article L432.6 du Code monétaire et financier.

Les actions et parts d'OPCVM sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Un titre est présumé déprécié durablement si :

- Il existe déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de titre à l'arrêté précédent, Ou si

- Le titre a été constamment en situation de moins-value latente significative d'au moins 20% de sa valeur comptable brute sur une période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté.

Les modalités de calcul sont les suivantes :

- Pour les actions, la provision correspond à 100% de la moins-value latente calculée par rapport au cours du 31 Décembre 2022 afin de prendre en compte la réalité économique en fonction de l'évolution des marchés.

Une dotation pour dépréciation durable d'un montant de 2.033 € a été comptabilisée conformément à l'avis N°2002-F du 18 décembre 2002 amenant ainsi la provision à un montant global de 10 580 € au 31/12/2022.

Les obligations perpétuelles (article R 343-10 du Code des assurances) sont amorties jusqu'à la première date de call. Jusqu'à cette date une dépréciation n'est comptabilisée quand cas de défaillance de l'émetteur. Après cette date, les critères liés au risque de dépréciation à prendre en compte sont ceux de l'article 123-10 du règlement ANC 2015-11.

E) Autres actifs.

Les actifs corporels d'exploitation sont amortis sur le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, comprises entre 3 et 5 ans pour le matériel informatique et matériel de transport et de 5 à 15 ans pour les agencements des immeubles et mobilier de bureau.

Le système central est amorti sur 4 ans en linéaire, la durée d'amortissement des nouveaux matériels est de 5 ans.

Au 31 Décembre 2022, les valeurs du matériel informatique sont les suivantes :

Valeur brute :	349 403 €
Amortissement linéaire :	148 614 €
Amortissement dérogatoire :	0 €
Valeur nette	200 789 €

Pour les autres immobilisations corporelles : Voir Informations sur les immobilisations corporelles - Titre II)

Les produits à recevoir :

Les produits à recevoir correspondent aux revenus des SCPI du 4eme trimestre pour 28 672 €.

F) Provisions techniques.

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

- Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime.

Celle-ci est calculée contrat par contrat, prorata temporise.

Au 31 Décembre 2022, la provision s'élève à 2.886.673 €, et comprend une provision relative aux primes fractionnées futures comptabilisées également en prime à émettre pour 2.215.485 €.

- Provision pour risque d'exigibilité :

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque la valeur de réalisation globale à la date de l'inventaire, calculée conformément à l'article R.343-5 du Code des Assurances, de l'ensemble des placements mentionnés à l'article R343-10 du Code des Assurances (notamment immeubles, actions et autres titres à revenu variable), est inférieure à la valeur comptable.

Les titres amortissables classés en R343-10 que la société aurait la volonté et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance, sont exclus du champ d'application de la PRE.

Aucune provision pour risque d'exigibilité n'est constatée au 31/12/2022.

- 1) Provisions pour sinistres

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés et nettes de recours.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- une provision estimée pour la catégorie RC matériel Automobile et Dommages matériel Automobile suivant 3 méthodes de calcul :
 - Dossier par Dossier
 - Cout moyen
 - Cadence des règlements

Ces méthodes alternatives permettent de corroborer la provision Dossier par Dossier.

La méthode retenue est celle « dossier par dossier » complétée par une provision pour tardifs pour la R.C comme pour le dommage matériel Automobile, elle correspond à l'estimation la plus prudente.

Pour la « Complémentaire Maladie » l'estimation a été calculée suivant la cadence des règlements.

Pour les autres branches, la méthode « dossier par dossier » complétée par une provision pour tardifs a été retenue.

Le montant total de la provision brute pour sinistres (hors rentes) est de 41.441.533 €

- Un sinistre en RC automobile survenu en 2013 avec une provision qui s'élève à 2.540.857 € au 31 décembre 2022.
- Un sinistre en RC automobile survenu en 2019 avec une provision qui s'élève à 9.154.964 € au 31 décembre 2022
- Une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement (après la date d'inventaire) évaluée pour un montant total de 1.444.796 €

Les hypothèses de calcul pour les sinistres gérés par AMP sont le cout moyen des sinistres vu sur 5 ans majoré de 20%. Les sinistres tardifs relatifs à la catégorie Santé sont calculés suivant la cadence des règlements.

Les autres provisions techniques Non-Vie incluent :

-Deux provisions mathématiques de rente, l'une à la suite d'un sinistre RC vie privée survenu le 19 avril 2000 pour un montant actualisé de 1.556.370 €, l'autre rente consécutive à un sinistre automobile de 1995 provisionnée pour un montant de 1.868.403 €.

Les rentes sont calculées annuellement suivant la table de mortalité TV-TD 88.90 au taux d'actualisation de 0.08% et sont indexées selon le coefficient de revalorisation prévu à l'article L434-17 du Code de la Sécurité Sociale.

Provisions pour risques en cours

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents au contrat pour la période s'écoulant entre la date d'inventaire et la première échéance de prime pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision de primes non acquises. Le calcul est effectué catégorie par catégorie.

Une provision pour risque en cours de 261 548 € a été enregistrée au 31 décembre 2022.

2) Provision Subséquente R.C professionnelle :

Cette provision est destinée à garantir les sinistres inconnus concernant la garantie subséquente des contrats de responsabilité civile professionnelle. (Décret n° 2004-1284 du 26 novembre 2004).

Cette provision est évaluée de manière statistique et s'élève à 51 037 €

3) Provision frais de gestion :

Elle est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes s'élevant à 2.276.013 € et représentant, d'une part les honoraires d'experts, et d'autre part les frais de gestion internes calculés à raison de 5 % de la provision de sinistres augmentée de la prévision de recours à encaisser. Les frais de gestion sur la provision de rente ont été fixés forfaitairement.

4) Provision pour recours :

Une provision de recours dossier par dossier à recevoir pour un montant de 6.513.381 €

Le recours est provisionné uniquement si les A.M.P ont la certitude de sa réalisation.

5) Provision pour égalisation :

Ce sont des provisions destinées à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels et les attentats. Des dotations ont été réalisées sur l'ensemble des branches concernées par la provision, à l'exception de la catégorie Catastrophes naturelles.

Pour la branche Attentat : reprise de la provision non utilisée la 13-ème année de constitution.
Pour la branche Ouragans-Tempête-Grêle une reprise a été constatée à la suite des évènements de février et octobre 2022

Cette année nous réalisons une reprise de 66.251 €

Et la provision en cumul au 31 Décembre 2022 s'élève à 648.960 €

G) Frais d'acquisition reportés.

Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisitions sur les primes non acquises à la date d'inventaire sont différés sur l'exercice suivant, le pourcentage de report étant égal au pourcentage des frais d'acquisition par rapport aux primes émises brutes.

Les frais d'acquisition reportés ont été comptabilisés en 2022 pour un montant de 348.363 €

H) Autres dettes :

Emprunt :

Un emprunt immobilier de 3.000.000 € a été contracté en 2015 afin de financer les travaux de réhabilitation de l'ancien siège social. Il a été remboursé dans son intégralité au 31/12/2022.

Les charges à payer :

Le montant des charges à payer, principalement constitué de provisions pour honoraires est de 244.521 €.

I) La réassurance :

Les cotisations et sinistres sont en partie cédées à la réassurance :

- Un traité en quote-part multibranches à 75%, à l'exception de la santé et protection juridique où la cession est de 53,75%
- Un traité en quote-part de 80% sur les sinistres en run-off du courtier grossiste résilié au 31/12/2020
- Des traités en excédent de sinistres IRD, Forces de la nature, Auto et RC et GAV/IAC.

La part des réassureurs dans les primes non acquises au 31/12/2022 s'élève à 2.122.724 €

La part des réassureurs dans les sinistres au 31/12/2022 est de 36.638.872 € dont une provision mathématique de rentes cédées pour 3.082.295 € et une provision pour risque en cours cédée de 196.161 €

Le montant total de la part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2022 est de 38.761.597 €

1.1.2. Compte de résultat

A) Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en 2 parties : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans le cadre "opérations techniques" pour un montant de 365.821 € et ceux issus des capitaux propres placés dans la partie "opérations non techniques" pour un montant net de 752.320 €.

B) Les clés de répartition des charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.

- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs.

Ces charges sont déversées en proportion des salaires ou des effectifs de chaque service (Sinistres, Acquisition, Administration et Autres Charges techniques).

1.1.3. Hors bilan

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Leur nature et leur montant sont précisés dans les notes qui suivent sur le hors bilan.

1.2. DEROGATIONS, OPTIONS EXERCEES ET CHANGEMENTS DE METHODES

1.2.1. Dérogations aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été opéré de dérogations aux principes généraux du plan comptable professionnel.

1.2.2. Options exercées dans le cadre légal

Néant.

1.2.3. Changements de modalités d'estimation ou de présentation des comptes

Nous avons opté en 2022, pour un amortissement des obligations perpétuelles et effectué le rattrapage des années précédentes pour un montant de 90.519 €, la dotations 2022 de l'amortissement des obligations perpétuelles est de 78.814 €.

Des loyers théoriques ont été comptabilisés conformément à l'article 336-2 du règlement ANC 2015-11 pour les immeubles d'exploitation : avec d'une part des produits financiers augmentant le compte de résultat non technique et d'autre part, des frais généraux impactant le compte de résultat technique pour un montant de 237 075 €.

Les provisions mathématiques de rente antérieurement comptabilisées en Provisions pour sinistres Non-Vie (ligne 3d) sont désormais comptabilisées en provisions mathématiques (3 428 K€ au 31/12/2022).

1.2.4 Modification des hypothèses d'approvisionnement

Néant.

2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

2.1. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

2.1.1. Evolution des actifs et autres placements

Les différentes immobilisations corporelles ainsi que leurs amortissements respectifs sont détaillées ci-dessous :

Informations sur les immobilisations corporelles :

Autres immobilisations corporelles	Montant Brut à l'ouverture de l'Exercice	Acquisition de l'Exercice	Cessions de l'Exercice	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	706 846	21 087	0	727 932
Matériel de transport	77 095	0	12 646	64 449
Matériel informatique	333 690	185 371	169 658	349 403
Matériel, mobilier de bureau	274 734	4 173		278 908
Total autres immobilisations	1 392 365	179 129	133 962	1 420 692

Amortissements des immobilisations corporelles	Montant Brut à l'ouverture de l'Exercice	Dotations aux Amortissements et Provisions de l'Exercice	Reprises des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	511 474	33 164	0	544 637
Matériel de transport	66 231	9 238	12 646	62 823
Matériel informatique	274 953	43 319	169 658	148 614
Matériel, mobilier de bureau	203 423	15 553		218 975
Total autres immobilisations	1 056 081	101 273	182 304	975 050

Autres immobilisations corporelles nettes	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	727 932	544 637	183 295
Matériel de transport	64 449	62 823	1 626
Matériel informatique	349 403	148 614	200 789
Matériel, mobilier de bureau	278 908	218 975	59 932
Total autres immobilisations	1 420 692	975 050	445 642

L'évolution des actifs incorporels, constructions et placements immobiliers est indiquée dans le tableau ci-après.

Mouvements sur actifs et autres placements

Actif et placements	Montant brut en début d'exercice	Transferts et modifications de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice	amort./provisions début d'exercice	Dotations de l'exercice aux amort./provisions et amortissement	Reprise provisions	Montant cumulé des amort./provisions	Montant net inscrit au bilan
1 Actifs incorporels	548 133	-260 850	287 283	340 543	47 178	325 884	61 836	225 446
2 Placements immobiliers	9 197 447	800 000	9 997 447	2 054 425	218 925	0	2 273 350	7 724 097
3 Placement des entreprises liées								
3a Titres de propriétés								
3b Bons, obligations & créances de toutes natures								

2.1.2. Informations sur les placements

A) Etat des placements

L'état détaillé des placements est annexé aux comptes annuels.

Etat récapitulatif des placements :

Placements	Valeur brute au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022	Valeur de réalisation au 31/12/2022	Valeur de réalisation au 31/12/2021
Placements immobiliers	9 997 447	7 724 097	10 709 857	9 509 098
Actions et trackers	683 620	679 046	641 973	1 908 836
Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	1 616 653	1 610 651	1 611 429	20 633
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenus fixes				
Comptes à Terme	6 537 000	6 537 000	6 539 419	6 537 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 262 738	21 773 221	19 546 735	21 769 274
Livrets Associatifs	1 429 506	1 429 506	1 429 506	1 110 338
Total des Placements évalués selon l'Article R 343-9	22 262 738	21 773 221	19 546 735	21 769 274
Total des Placements évalués selon l'Article R 343-10	20 264 225	17 980 300	20 932 183	19 085 905
Total des Placements	42 526 964	39 753 520	40 478 917	40 855 179

Autres actifs	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Actifs affectables à la représentation des provisions techniques	1 138 710	1 138 710	

La provision pour dépréciation du portefeuille actions et parts d'OPCVM est ajustée chaque année en fonction de l'évolution des marchés.

Le montant de la provision hors placements immobiliers au 31 Décembre 2022 de 10.580 € correspond à la provision pour dépréciation durable.

Une dotation pour dépréciation des SCPI a été comptabilisée pour un montant de 2.220 € ; elle est composée d'une dotation de 25.912 € sur les SCPI PIERVAL SANTE, d'une reprise de provision sur les SCPI Multimobilier 2 et Sélectinvest 1 pour 23.692 €.

Les SCPI Valeur PIERRE sont en plus-values.

Le montant de la provision pour dépréciation des SCPI au 31 Décembre 2022 est de 94.172 €

Informations sur les terrains et constructions en valeur brute :

Nature de l'Actif	Acomptes versés	Immobilisations d'Exploitation		Autres Placements	
		DROITS REELS	SCI OU FONCIERES	DROITS REELS	SCI OU FONCIERES
Terrains non construits	-	-		-	
Parts de sociétés non cotées à objet foncier	-				2 425 487
Immeubles bâtis hors exploitation	-			4 267 395	
Parts actions S.I. non cotées hors exploit.	-				
Immeubles d'exploitation	-	3 304 565	-		
Terrains constructions en cours	-			-	
Immeubles en cours	-			-	
Parts de SI (Immeubles en cours)	-				-
Versements restant sur S.I.	-				-
Immeubles d'exploitation en cours	-	-	-		

B) Participations et entreprises liées : sociétés dans lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable : Néant

Opérations avec les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation : Néant

2.1.3. Informations sur les fonds propres et les réserves

A) Fonds d'établissement

Le fonds d'établissement d'un montant de à 10.000.000 € est entièrement constitué.

B) Droits d'adhésion

Au 31 Décembre 2022, le compte « Droits d'adhésion » augmente de 38.727 € et s'élève désormais à 841.872 €.

C) Composition de l'actionnariat :

Les ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE sont une Société d'Assurances Mutuelles régie par le Code des Assurances. Il n'y a pas d'actionnariat.

D) Réserves

Les comptes de réserves se décomposent comme suit :

- Réserves statutaires :	3.995.509 €
- Report à nouveau	5.408.864 €
TOTAL	9 404 373 €

Informations sur la variation des capitaux propres :

A	
1 Capitaux propres à l'ouverture 2021	19 080 397
2 Affectation du résultat par l'AGO	1 127 120
3 Capitaux propres à la clôture 2022	20 207 517
B	
1 Variations au cours de l'exercice 2022	38 728
C	
Capitaux propres au bilan à la clôture de l'exercice 2022 avant AGO	20 246 245
D	
Résultat 2022	128 840
E	
Capitaux propres incluant le résultat 2022	20 375 085

E) Réévaluation de l'exercice :

Néant.

F) Dettes envers des entreprises du groupe

Néant.

2.1.4. Informations sur certains éléments techniques**A) Recours, évolution des provisions pour sinistres, évolution du rapport sinistres à primes**

L'évaluation du montant des recours à recevoir venant en déduction du montant de la provision pour sinistres est de 6.513.381 €.

Sur les exercices antérieurs, nous constatons un mali de liquidation entre la provision pour sinistres à l'ouverture et le total des règlements de sinistres et de la provision pour sinistres à la clôture, nets de recours, qui s'élève à 174.298 € composé notamment :

- d'un boni de 525 k€ sur un dossier RC Auto de 2019
- d'un mali de 2.485 K€ sur un dossier RC Auto de 2020
- de boni sur révision des rentes

Evolution du rapport à sinistres à primes (hors frais internes de gestion)

Année d'inventaire		2018	2019	2020	2021	2022
2020	Règlements	16 230 485	14 994 501	9 246 521		
	Provisions	4 337 661	14 873 320	15 307 230		
	Total des sinistres S	20 568 145	29 867 821	24 553 751		
	Primes acquises P	28 149 462	30 639 696	30 386 501		
	Pourcentage S / P	73,07%	97,48%	80,80%		
2021	Règlements	16 941 366	16 426 020	13 880 567	9 789 596	
	Provisions	2 700 695	12 967 417	5 751 155	8 284 259	
	Total des sinistres S	19 642 061	29 393 437	19 631 722	18 073 854	
	Primes acquises P	28 149 462	30 639 696	30 386 501	27 909 922	
	Pourcentage S / P	69,78%	95,93%	64,61%	64,76%	
2022	Règlements	17 320 606	17 146 950	15 331 379	13 936 587	10 869 744
	Provisions	2 613 805	11 530 593	6 150 928	3 215 979	12 203 506
	Total des sinistres S	19 934 411	28 677 543	21 482 306	17 152 566	23 073 250
	Primes acquises P	28 149 462	30 639 696	30 386 501	27 909 922	26 636 461
	Pourcentage S / P	70,82%	93,60%	70,70%	61,46%	86,62%

2.1.5. Informations sur autres postes du bilan

A) Frais d'établissement

Néant.

B) Détail des actifs avec clause de réserve de propriété

Néant.

C) Détail des provisions pour risques et charges.

Aucun litige salarial ne subsiste au 31/12/2022.

Intitulé de la Provision	Montant
Provisions pour autres risques et charges	0
dont	
Provisions pour risques	0

D) Dettes pour dépôts en espèce.

Les dettes pour dépôts espèces correspondent aux dépôts de certains réassureurs (dépôts pour un montant correspondant aux provisions techniques qui leur incombent).

Au 31 Décembre 2022 le solde du compte s'élève à 7.828.696 €

E) Dettes envers des établissements de crédits

Les dettes pour 6 000 000 € correspondent à la contrepartie de la souscription de comptes à terme réalisée à la suite des prêts de titres obligataires.

F) Créances et dettes brutes ventilées selon leur durée

Créances	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurances	457 574	194 047	
Primes non émises non acquises	2 215 485		
Créances nées d'opérations de réassurance	3 931 227		
Personnel	0	3 407	
Etats Organismes sociaux	335 278		
Débiteurs divers	32 039		
Dettes	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opération d'assurances	2 984 284		
Dettes de réassurance	113 190		
Dettes envers les établissements de crédit			
Emprunt, dépôt et cautionnement reçu	1 800		
Personnel	366 771		
Etat Organismes sociaux	850 473		
Créditeurs divers	881 381		

Les créances douteuses sur les assurés sont classées de 1 à 5 ans pour 454.429 €.

Une provision pour créances douteuses est calculée suivante une méthode statistique de recouvrement vue sur une période de 4 ans, au 31 Décembre 2022 elle est de 260.383 €.

G) Détail des informations prévues aux 3^è et 4^è alinéas de l'art. 23 du décret du 29 novembre 1983.

Les produits à recevoir et les charges à payer, rattachés aux postes de créances et de dettes sont détaillés ci-après :

Comptes de régularisation - ACTIF :

1. Intérêts courus et non échus :	345.192 €
2. Produits financiers à recevoir	28.672 €
3. Amortissement du Portefeuille	30.053 €
4. Charges d'exploitation payée d'avance	241.404 €
5. Frais d'acquisition reportés	348.363 €

Comptes de régularisation - PASSIF :

1. Amortissement du Portefeuille obligataire	519.570 €
--	-----------

2.2. INFORMATIONS DIVERSES / INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

Informations sur les engagements reçus :

Les Réassureurs ont déposé des valeurs mobilières et espèces pour un montant de 35.880.629 € en nantissement de leurs engagements techniques.

Le réassureur THELEM a effectué un dépôt espèces sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2022 sur un compte gage espèces ouvert au Crédit Agricole Centre Loire de 5.000.000 €.

Informations sur les engagements donnés :

Les engagements donnés au 31 Décembre 2022 : Néant.

Montant global des rémunérations et des engagements

Les congés anniversaire pour les salariés ayant 10, 20 ou 30 ans d'ancienneté ont été valorisés pour un montant brut de 26.841 €

Montants globaux des avances et crédits : Néant.

L'entreprise est couverte pour les indemnités de départ à la retraite par le biais d'un contrat d'assurance.

Le passif social au 31 Décembre 2022 est de 197.675 €, le calcul a été effectué selon une méthode prospective par l'expert-comptable, en concordance avec le calcul du gestionnaire du contrat avec les hypothèses suivantes :

- Revalorisation des salaires : 2%
- Age de départ : 62 ans
- Taux de charges sociales : 45%
- Turn over : 1%
- Taux d'actualisation : 0,98%

L'entreprise est couverte pour les indemnités de départ à la retraite par le biais d'un contrat d'assurance, le montant à la clôture de l'exercice est de 68.805 €.



2.3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

2.3.1 ELEMENTS TECHNIQUES

A. Résultat technique par catégorie

	AFFAIRES DIRECTES- France pour les assureurs										TOTAL GENERAL				
	DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES		RESPONS CIVILE GENERALE			PROTECTION JURIDIQUE			
	Santé (frais de soins)		RC (cat. 22)		PARTICULIERS (cat. 24)		PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)		(cat. 27)		(cat. 28)		(cat. 29)		
	Affaires non données en compte en 2006		Affaires directes		Affaires directes		Affaires directes		Affaires directes		Affaires directes		Affaires non données en compte en 2007		
	C0060		C0210		C0220		C0230		C0240		C0250		C0270		
Résultat technique															
Solde de souscription															
Primes de l'exercice															
Primes nettes															
R0010	2 133 206,87	481 055,00	5 476 670,80	6 688 029,79	7 247 007,47	3 996 764,00	1 012 163,32	62 856,00	1 532 263,00	28 030 016					
R0020			620 233,00	674 440,00	4 810,00	8 545,00	6 565,00	45,00	49 734,00	1 364 372					
R0030															
R0040			984 125,59	1 150 285,17			7 925,26			73 146,89	2 215 485				
R0050			943 179,44	1 092 888,76						70 245,23	2 113 821				
R0060	2 133 206,87	481 055,00	4 897 383,95	6 070 986,20	7 242 197,47	3 888 219,00	1 006 016,06	62 811,00	1 485 432,66	26 767 308					
Variation de provision pour primes non acquises															
R0070			23 587,00	1 214 591,59	1 535 222,17					10 369,26	2 886 673				
R0080			23 737,00	1 162 154,44	1 460 930,76					9 793,52	2 755 826				
R0090			-150,00	52 437,15	74 291,41					575,74	3 692,66				
R0100	2 133 206,87	481 055,00	4 844 946,80	5 996 694,79	7 242 197,47	3 888 219,00	1 005 140,32	62 811,00	1 481 740,00	26 636 461					
Charge des prestations															
R0110	1 433 319,19	5 530,00	4 609 744,42	5 032 052,63						160 735,00	18 929 018,44				
R0120															
R0130			0,00	1 036 602,42	1 28 774,00	628 300,00	147 504,00	0,00	0,00	3 771,00	1 944 951,42				
R0140	118 856,30	1 194,27	275 804,22	451 842,74	968 129,01	350 396,96	48 173,51	54,00	110 559,59	2 320 010,61					
R0150	174 816,26	1 164 694,85	28 235 065,90	2 733 005,61	11 930 442,78	5 661 061,78	1 068 327,70	767,55	874 050,45	51 842 230,88					
R0160	221 153,22	973 232,30	27 000 646,09	2 138 535,21	9 789 673,15	4 521 745,61	1 005 848,80	767,55	726 055,70	46 177 657,64					
R0170	0,00	713,00	3 216 318,20	807 149,64	1 750 776,00	739 423,00				6 513 379,84					
R0180	0,00	264,00	3 427 276,87	647 805,00	1 949 466,00	578 947,00				6 603 758,87					
R0190	0,00	0,00	0,00	0,00	557 565,11	91 394,89				648 960,00					
R0200	0,00	0,00	0,00	0,00	611 264,58	103 952,42				715 217,00					
R0210	0,00	0,00	0,00	261 548,35	0,00	0,00				261 548,35					
R0220	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00					
R0230															
R0240															
R0250															
R0260	0,00	0,00	-387 372,36	0,00	-72 172,93	0,00				0,00	0,00				
R0270	1 505 840,53	197 737,82	4 907 950,34	6 051 793,48	8 568 312,43	2 833 071,60	266 387,41	54,00	463 638,34	24 794 775,97					
R0280	627 366,34	283 467,18	-63 000,54	-55 098,69	-1 326 114,96	555 147,40	739 052,91	62 757,00	1 018 111,66	1 841 685,28					
Charges d'acquisition et gestion nettes															
R0290	16 979,47	57 807,95	541 730,51	687 159,94	880 137,84	408 445,74	120 654,17	7 613,76	177 080,86	2 897 610,24					
R0300	44 658,71	28 573,28	267 208,26	332 729,05	431 276,15	200 142,41	59 261,26	3 730,82	88 058,39	1 455 638,33					
R0310	139 558,00	8 362,97	170 519,55	213 132,37	392 088,26	219 466,95	65 271,64	4 109,20	96 989,42	1 309 498,36					
R0320	1 810,29	408,23	4 081,45	5 101,40	6 161,72	2 859,47	846,68	53,30	1 258,11	22 580,64					
R0330	199 385,90	94 335,97	975 376,87	1 227 919,95	1 697 340,52	825 195,64	244 340,40	15 400,47	360 870,56	5 640 166,29					
Solde financier															
R0340	2 986,19	6 080,85	117 797,39	38 874,94	108 550,12	63 469,28	11 418,55	14,50	16 629,19	365 821,00					
R0350	2 986,19	6 080,85	117 797,39	38 874,94	108 550,12	63 469,28	11 418,55	14,50	16 629,19	365 821,00					
R0360															
R0370															
R0380															
R0390	2 986,19	6 080,85	117 797,39	38 874,94	108 550,12	63 469,28	11 418,55	14,50	16 629,19	365 821,00					
Participation aux résultats															
R0400															
R0410															
R0420															
R0430															
Solde de réassurance															
R0440	1 146 598,69	381 539,00	3 846 220,84	4 852 319,30	5 762 972,11	2 705 510,05	707 295,49	49 285,63	798 418,98	20 330 160,10					
R0450	771 250,37	4 686,87	2 834 816,98	3 793 367,99	4 747 880,66	1 257 360,43	161 059,25	0,00	167 494,29	13 737 916,83					
R0460	93 964,81	1 025 945,00	22 641 122,75	2 687 016,44	7 609 955,87	3 405 894,42	769 912,70	375,00	527 407,68	38 761 594,87					
R0470	118 869,85	887 375,75	21 478 823,93	2 208 653,66	5 807 182,94	2 473 401,68	729 823,30	375,00	472 690,28	34 177 196,38					
R0490															
R0500	281 049,21	88 702,32	888 673,46	1 109 282,72	1 321 473,01	621 943,12	116 142,27	11 571,82	195 453,82	4 634 291,74					
R0510	-119 204,16	-149 580,56	1 039 566,42	548 694,18	2 109 154,49	106 286,23	-390 004,56	-37 713,81	-380 753,27	2 726 446,97					
R0520	311 762,47	45 631,50	118 985,39	-695 449,52	-805 750,87	-100 292,73	116 136,49	9 657,22	293 117,01	-706 213,04					
Total résultat technique															

Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe :

Le montant des commissions afférentes aux opérations d'assurance directe pour 2022, s'élève à 1.360.642 € dont 10.919 € pour le courtier grossiste.

B. Ventilation des primes brutes émises :

Primes d'assurance directe en France : 26.636.461 €

Primes d'assurance directe dans la C.E.E. (hors France) : Néant.

Primes d'assurance directe hors C.E.E. : Néant.

Dont les primes du courtier grossiste sur le risque automobile pour 57.070 €.

D) Entrées et sorties de portefeuille : (en nombre de contrats) :

- Entrées : 8.490 Contrats

- Sorties : 9.138 Contrats

Les résiliations du courtier grossiste ne sont pas pris en compte.

2.3.2. Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des participations			
Revenus des placements immobiliers		318 658	318 658
Revenus des autres placements		834 887	834 887
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
Total (poste II-2a ou III-1a du compte de résultat)		1 153 545	1 153 545
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios)		-37 161	-37 161
Pour information:			
Total autres produits (Plus values, reprise amort. ou prov.)		607 798	607 798
Total autres charges (Moins values, dotation amort. prov.)		-605 840	-605 840

2.3.3. Eléments non techniques

E) Informations sur le personnel et les dirigeants

Montants globaux des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux : Néant

Montant des indemnités et frais versés aux Administrateurs et Président en 2022 : 31.240 €

Charges de personnel



- Salaires :	2.051.145 €
- Intéressement :	24.751 €
- Participation :	0 €
- Charges sociales :	871.736 €
- Charges fiscales sur salaires :	334.720 €

Effectif du personnel en activité à la fin de l'exercice

Catégorie professionnelle	Effectif commercial	Autres
Direction		2
Cadres	1	10
Non cadres	27	20
Total	28	32
Total général		60

F) Produits et charges non-techniques.

Poste 7 du compte de résultat, autres produits non techniques : 0 €

Poste 8 du compte de résultat, autres charges non techniques : 0 €
-Taxe sur les bonis de liquidation

C) Produits et charges exceptionnels

Poste 9a du compte de résultat, produits exceptionnels : 169.704 €
 se décomposant comme suit :

- Cession d'immobilisations :	6.000 €
- Produits exceptionnels :	163.704 €

Poste 9b du compte de résultat, charges exceptionnelles : 75.760 €
 se décomposant comme suit :

- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	849 €
- Autres pertes exceptionnelles	74.911 €

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes du 31 Décembre 2022 suivant article R 123-198 - décret du 30/12/2008 est de : 47.000 € TTC

Charges fiscales

Impôts sur les sociétés

- I.S. sur opérations ordinaires :	11.411 €
- I.S. sur opérations financières et exceptionnelles :	0 €
- Crédit d'impôt sur contrat apprentissage :	0 €
- Crédit d'impôt Etranger :	0 €

3. AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre du dispositif « tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L.161-33 et R.161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

3.1. PERIMETRE ET REGLE DE CONSOLIDATION

Néant.

3.2. AUTRES INFORMATIONS PRESENTANT UN CARACTERE IMPORTANT POUR LA COMPREHENSION DES COMPTES ANNUELS DE L'ENTREPRISE

Néant.

3.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.